

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la SA INFRABEL Quai de la Gare du Sud 15 à 6000 CHARLEROI

en vue d'obtenir un permis d'environnement relatif au maintien en activité de la sous-station de traction de Lobbes comprenant plusieurs transformateurs et des batteries stationnaires.

Etablissement situé : Rue de l'Abbaye 3 à 6540 LOBBES.

Le dossier complet peut être consulté auprès de l'Administration communale.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Le 20 mai 2025	Le 26 mai 2025	Administration Communale rue du Pont n° 1 6540 LOBBES Le 02 juin 2025 à 11 h	Administration Communale rue du Pont n° 1 6540 LOBBES 071/59.77.79 ou par mail : environnement@lobbes.be

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, *chaque jour ouvrable sur rendez-vous uniquement (pris au minimum 24h à l'avance - 071/59.00.23).*

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale – **Service Environnement – rue du Pont n° 1 à 6540 Lobbes**, dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques auprès du demandeur, du Fonctionnaire technique (rue de l'Ecluse n°22 à 6000 Charleroi – 071/654.776).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège Communal.

A Lobbes, le 20 mai 2025

Par le Collège,

La Directrice Générale, ff



Véronique HENNUY



Le Bourgmestre,



Steven ROYEZ